

Les parcours qui mènent à la licence sont de plus en plus diversifiés : seuls six lauréats sur dix d'une licence générale ou professionnelle obtenue en trois ans s'étaient inscrits en licence à l'entrée dans le supérieur. Trois sur dix s'étaient orientés vers un IUT ou une STS et ont poursuivi en licence après l'obtention de leur diplôme, et 7 % sont passés par une classe préparatoire aux grandes écoles. 39 % des bacheliers 2002 qui ont suivi une première année de licence après leur baccalauréat ont obtenu leur diplôme en trois ans. Le cursus antérieur des étudiants a une forte influence sur leur réussite : la moitié des bacheliers généraux « à l'heure » ont eu leur licence en trois ans, contre seulement 33 % des bacheliers généraux « en retard » et 15 % des bacheliers technologiques. La motivation à l'entrée à l'université joue également un rôle très important dans leur parcours. Une majorité de ceux qui s'étaient inscrits en licence après leur baccalauréat, mais qui n'ont pas obtenu de licence cinq ans plus tard, poursuivent toujours leur formation à l'université ou ailleurs. Seuls 13 % ont interrompu leurs études sans avoir obtenu de diplôme du supérieur.



L'accès à la licence des bacheliers 2002

Depuis 2003, la DEPP mène une enquête auprès des bacheliers de la session 2002 pour suivre leurs parcours dans l'enseignement supérieur (voir l'encadré p. 6).

Outre les questions portant sur les études suivies et les diplômes obtenus, les interrogations successives comportent des questions sur leur orientation, leurs motivations, la façon dont ils vivent leurs études, les difficultés qu'ils ont pu rencontrer, leurs projets.

À la rentrée qui a suivi l'obtention de leur baccalauréat, la moitié des bacheliers 2002 qui ont poursuivi leurs études se sont dirigés vers l'université : 35 % se sont inscrits en première année de licence, 11 % dans un institut universitaire de technologie (IUT) et 5 % en premier cycle d'études médicales ou pharmaceutiques. En dehors de l'université, les sections de techniciens supérieurs (STS) ont accueilli les bacheliers les plus nombreux, les autres se répartissant entre les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les différentes écoles.

Quatre ans plus tard, quel bilan peut-on dresser des parcours réalisés par les bacheliers de cette cohorte ? Qu'en est-il, plus particulièrement, de l'obtention de la licence, devenue le premier palier de l'enseignement supérieur dans le cadre de l'harmonisation européenne des diplômes ?

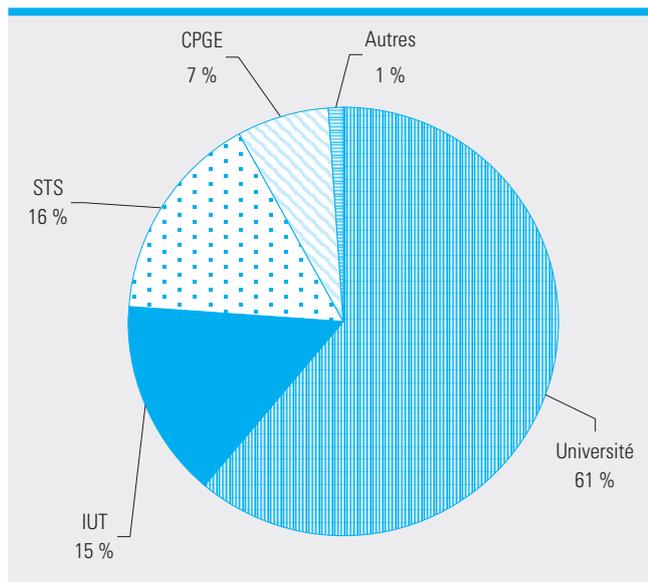
Un accès à la licence qui s'est diversifié

Un bachelier 2002 sur cinq (22 %) qui avait poursuivi dans l'enseignement supérieur a validé une licence générale ou professionnelle au bout de trois années d'études, quelle que soit l'orientation prise après son baccalauréat. Les plus nombreux ont obtenu une licence générale et 4 % une licence professionnelle : cette dernière a ainsi permis l'accès à la licence d'un plus grand nombre de bacheliers, en particulier de ceux qui s'étaient orientés après leur baccalauréat dans une formation technologique courte (voir l'encadré page suivante).

Seuls six sur dix des lauréats d'une licence générale ou professionnelle en trois ans s'étaient inscrits en première année de licence après leur baccalauréat (graphique 1) ; 31 % s'étaient orientés dans un IUT ou une STS, et ont poursuivi en troisième année de licence générale ou en licence professionnelle après l'obtention de leur diplôme. Enfin, 7 % sont passés par une CPGE.

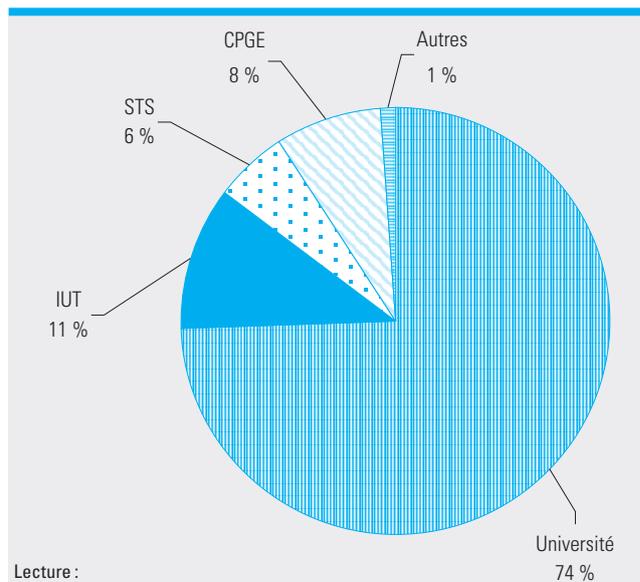
Les trois quarts des seuls lauréats d'une licence générale en trois ans étaient cependant inscrits en licence dès leur entrée dans l'enseignement supérieur. Les autres s'étaient dirigés le plus souvent vers un IUT et, plus rarement, une STS, relevant généralement d'une spécialité du secteur

GRAPHIQUE 1 – Orientations prises après le bac par les bacheliers 2002 lauréats trois ans plus tard :
d'une licence générale ou professionnelle



Source : DEPP, Panel bacheliers 2002

d'une licence générale



Lecture :

Source : DEPP, Panel bacheliers 2002

Les poursuites d'études à l'université après un DUT ou un BTS

La grande majorité des bacheliers 2002 qui s'étaient orientés après le baccalauréat vers un institut universitaire de technologie (IUT) ou une section de technicien supérieur (STS) ont obtenu leur diplôme en deux ans et ils sont de plus en plus nombreux à prolonger leur formation après l'obtention de ces diplômes, en particulier à l'université.

Poursuite d'études des bacheliers 2002 entrés en IUT ou en STS après le bac après l'obtention d'un DUT ou d'un BTS (en %)

| | Ensemble des entrants en IUT en 2002 | Ensemble des entrants en STS en 2002 |
|---|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Taux de réussite en 2 ans | 72 | 64 |
| Total poursuite d'études | 61 | 34 |
| - Poursuite d'études en licence | 40 | 19 |
| - ont obtenu une licence générale en 3 ans | 17 | 4 |
| - ont obtenu une licence professionnelle en 3 ans | 12 | 10 |
| - Poursuivent leurs études ailleurs | 21 | 15 |
| Ont arrêté leurs études | 11 | 30 |

Lecture : 72 % des bacheliers 2002 qui se sont inscrits en IUT immédiatement après leur baccalauréat ont réussi leur DUT en deux ans. 17 % des bacheliers 2002 qui se sont inscrits en IUT immédiatement après leur baccalauréat ont obtenu une licence en trois ans après avoir obtenu un DUT en deux ans.

Source : DEPP, panel de bacheliers 2002

Ainsi, quatre sur dix de ceux qui avaient intégré un IUT ont rejoint le cursus licence la troisième année après leur bac, après l'obtention du DUT. Leur réussite est importante puisque, au total, trois inscrits en IUT sur dix sont lauréats d'une licence trois ans après leur bac ; le plus souvent il s'agit d'une licence générale, mais 12 % ont décroché une licence professionnelle.

La réussite au BTS en deux ans de ceux qui s'étaient orientés en STS après leur bac est moins élevée (64 % contre 72 %) et leur poursuite d'études sensiblement moins fréquente ; elle concerne cependant plus d'un lauréat sur deux. Près d'un sur cinq des inscrits en STS se retrouve ainsi inscrit à l'université la troisième année après son bac. Ceux qui rejoignent l'université après un BTS s'inscrivent majoritairement en licence professionnelle : près de deux lauréats sur trois d'une licence professionnelle obtenue trois ans après le baccalauréat viennent d'une STS. Au total, 14 % de ceux qui s'étaient orientés en STS ont obtenu une licence trois ans plus tard.

des services ; 8 % ont fait un passage d'un ou deux ans par une CPGE, majoritairement des étudiants venant d'une classe préparatoire littéraire.

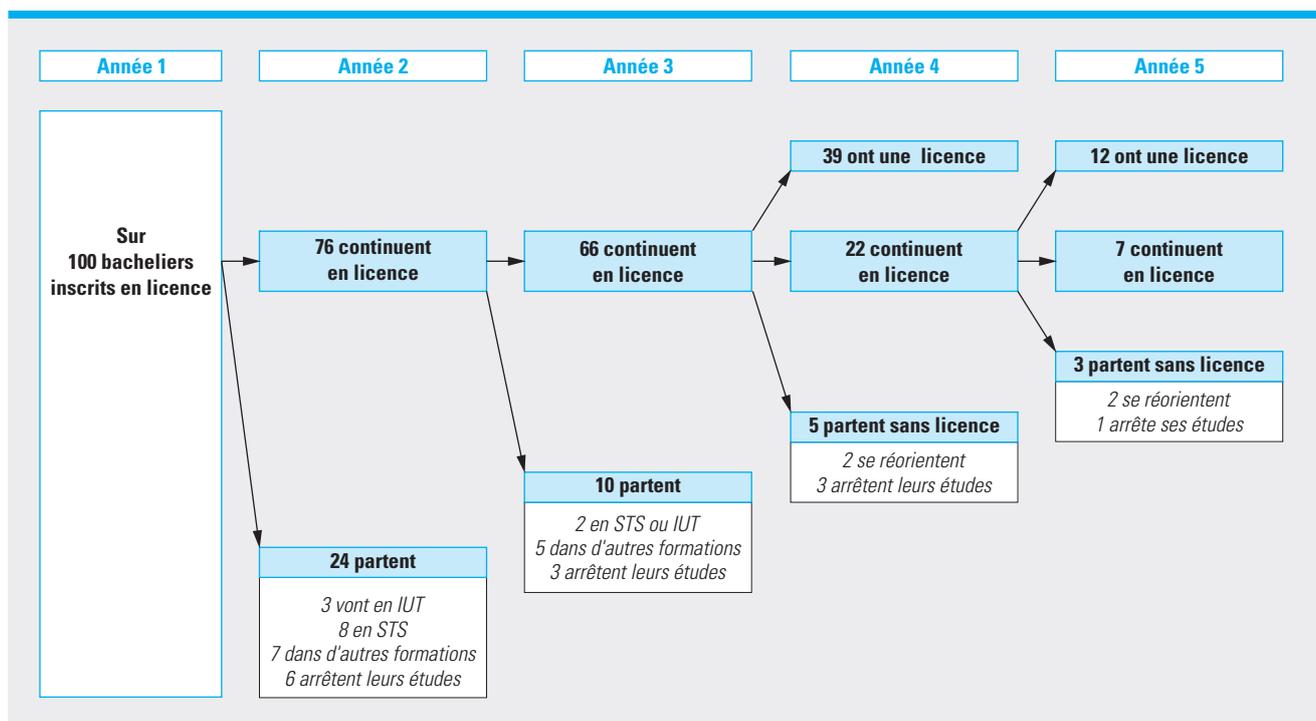
Quatre bacheliers sur dix inscrits en licence après leur baccalauréat ont validé leur licence en trois ans

Parmi les bacheliers 2002 inscrits en licence après leur baccalauréat¹, 39 % ont obtenu leur licence en trois ans (*graphique 2*). Cela représente une hausse de 9 points par rapport à la précédente cohorte de bacheliers 1996 : la mise en place du LMD intervenue entre les deux cohortes semble ainsi avoir favorisé une amélioration des parcours au cours des premières années à l'université.

La réussite varie fortement selon les parcours scolaires antérieurs des nouveaux étudiants : ainsi la moitié des bacheliers généraux âgés de 17 ou 18 ans ont validé leur licence en trois ans, tandis que seul un tiers des bacheliers généraux arrivés au baccalauréat à 19 ans ou plus y est parvenu (*tableau 1*). Les écarts de réussite entre les bacheliers généraux sont encore plus importants selon qu'ils ont obtenu ou non une mention au baccalauréat : 69 % des

1. Seuls sont pris en compte les étudiants qui, à la date du 31 octobre, suivaient effectivement les cours de licence à titre de formation principale.

GRAPHIQUE 2 – Parcours des bacheliers 2002 inscrits en licence après l'obtention du baccalauréat



Source : DEPP, Panel bacheliers 2002

TABLEAU 1 – Réussite à la licence en trois ou quatre ans des bacheliers 2002 inscrits en première année de licence après leur baccalauréat (en %)

| Bacheliers 2002 inscrits en première année de licence après leur bac | Ensemble | Bac général | | | Bac technologique | Bac professionnel (1) |
|--|-----------|-------------|---------------|---------------|-------------------|-----------------------|
| | | Ensemble | « À l'heure » | « En retard » | | |
| Ont obtenu la licence en trois ans | 39 | 45 | 51 | 33 | 15 | 7 |
| Ont obtenu la licence en quatre ans | 14 | 16 | 17 | 15 | 7 | - |
| Ensemble des licenciés en trois ou quatre ans | 53 | 60 | 67 | 47 | 22 | 7 |

(1) Les résultats sont à prendre avec précaution compte tenu de la faiblesse des effectifs.

Lecture : 39 % des bacheliers 2002 qui se sont inscrits en licence immédiatement après leur baccalauréat ont obtenu une licence en trois ans.

Source : DEPP, panel bacheliers 2002

TABLEAU 2 – Devenir la deuxième année des bacheliers 2002 entrés en licence après leur baccalauréat (en %)

| | Ensemble | Bac général | | | Bac technologique | Bac professionnel |
|---|-----------|-------------|---------------|---------------|-------------------|-------------------|
| | | Ensemble | « À l'heure » | « En retard » | | |
| Sont restés en licence | 76 | 82 | 86 | 73 | 50 | 50 |
| Sont passés en deuxième année | 53 | 62 | 68 | 49 | 20 | 10 |
| Ont redoublé la première année | 23 | 20 | 18 | 24 | 30 | 40 |
| Se sont réorientés ailleurs | 18 | 14 | 11 | 21 | 34 | 21 |
| En STS ou IUT | 11 | 8 | 5 | 14 | 23 | 13 |
| Dans d'autres formations | 7 | 6 | 6 | 7 | 11 | 8 |
| Ont arrêté leurs études | 6 | 4 | 3 | 6 | 16 | 29 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| Part des bacheliers inscrits en licence | 100 | 80 | 53 | 27 | 16 | 4 |

Lecture : 53 % des bacheliers 2002 qui se sont inscrits en licence immédiatement après leur baccalauréat sont passés en deuxième année la rentrée suivante.

Source : DEPP, panel de bacheliers 2002

lauréats avec au moins une mention assez bien ont décroché leur licence en trois ans, contre 35 % de ceux qui n'ont pas eu de mention. Lorsqu'ils ne sont pas lauréats d'une série générale, la réussite des bacheliers inscrits à l'université est sensiblement plus faible : seuls 15 % des bacheliers technologiques et 7 % des bacheliers professionnels ont validé une licence en trois ans.

Les différences de parcours entre les nouveaux étudiants se creusent dès la deuxième année (tableau 2). 86 % des

bacheliers généraux « à l'heure » qui s'étaient inscrits en licence se sont réinscrits l'année suivante, la plupart du temps dans la même spécialité, alors qu'ils ne sont que 73 % parmi ceux qui ont eu leur baccalauréat à 19 ans ou plus. L'écart est plus important encore pour ce qui est du seul taux de passage en seconde année, puisqu'il chute de près de 20 points lorsque le baccalauréat général a été obtenu avec au moins un an de retard, passant de 68 % à 49 %. Les bacheliers qui ne viennent pas d'une série générale franchissent difficilement le cap de la première

année : seul un bachelier technologique sur cinq est passé en deuxième année. La moitié des bacheliers technologiques inscrits en licence n'y sont restés qu'une seule année. Un sur trois s'est réorienté, principalement en STS ou IUT mais aussi dans des écoles, en particulier paramédicales. 16 % ont abandonné leurs études à l'issue de leur année à l'université. C'est le cas de 29 % des bacheliers professionnels qui s'étaient inscrits en licence après leur baccalauréat. Les abandons sont plus rares à l'issue de deux années passées dans le cursus

licence : la troisième année, seul un inscrit sur dix quitte la filière.

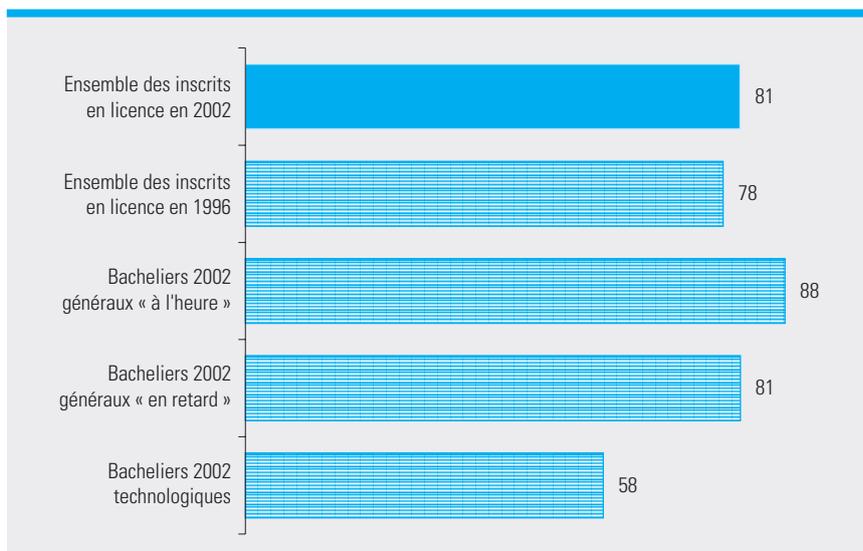
Des réorientations très nombreuses parmi ceux qui s'étaient inscrits en licence « par défaut »

Le devenir des bacheliers inscrits en licence ne peut pas s'apprécier sans tenir compte du contexte dans lequel s'est faite leur inscription. Près d'un étudiant sur cinq accueillis en licence après leur baccalauréat a déclaré explicitement ne pas être dans la filière correspondant à son premier choix. Cette part, en baisse de 3 points par rapport à la précédente cohorte, varie fortement selon les caractéristiques des bacheliers. Si les bacheliers généraux « à l'heure » avaient neuf fois sur dix fait le choix de leur orientation en licence, plus de quatre bacheliers technologiques sur dix n'avaient pas fait ce choix et ont intégré l'université faute d'avoir pu s'inscrire dans la formation qu'ils voulaient (graphique 3).

Quelles poursuites d'études souhaitaient ces nouveaux bacheliers inscrits en licence « par défaut » ? Plus de six sur dix désiraient une filière technologique courte, une section de techniciens supérieurs (STS) surtout, le plus souvent du secteur des services, ou un institut universitaire de technologie (IUT) ; près d'un sur quatre aurait voulu entrer dans une école. Si ces nouveaux bacheliers n'ont pu s'y inscrire, c'est le plus souvent parce que l'entrée dans ces filières est sélective et que leur dossier de candidature n'a pas été retenu ou qu'ils n'ont pas été reçus à l'examen d'entrée (55 %). Les autres évoquent le fait qu'il n'y avait plus de place, qu'ils s'y sont pris trop tard ou des contraintes matérielles liées en particulier à l'éloignement ou au coût des études.

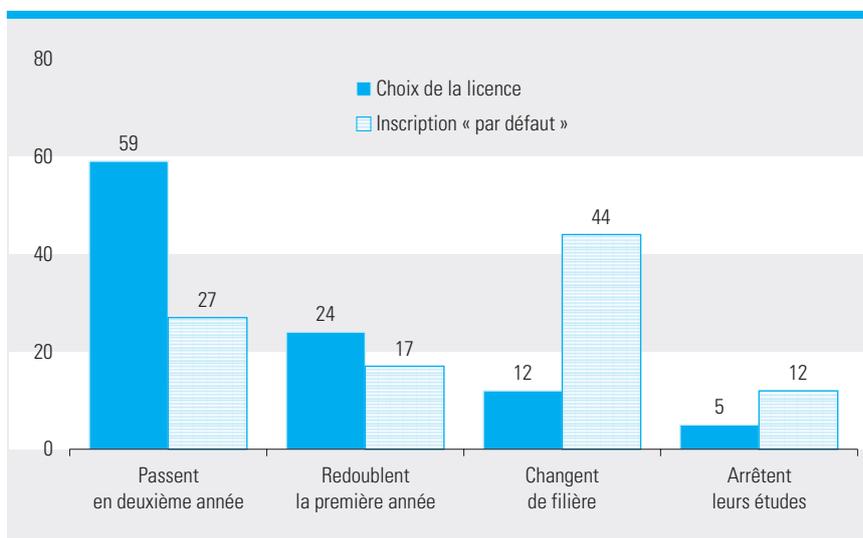
L'inscription en licence constitue souvent une solution d'attente pour ceux qui avaient souhaité une autre orientation : le taux d'abandon en fin de première année est trois fois plus élevé lorsque cette filière n'était pas le premier choix de l'étudiant (graphique 4). Leur motivation était faible dès le départ : l'intérêt exprimé pour le contenu des études est limité, et leur inscription répond avant tout au hasard ou, simplement, au fait que cette filière était

GRAPHIQUE 3 – Part des nouveaux étudiants ayant fait le choix d'entrer en licence selon le profil scolaire (en %)



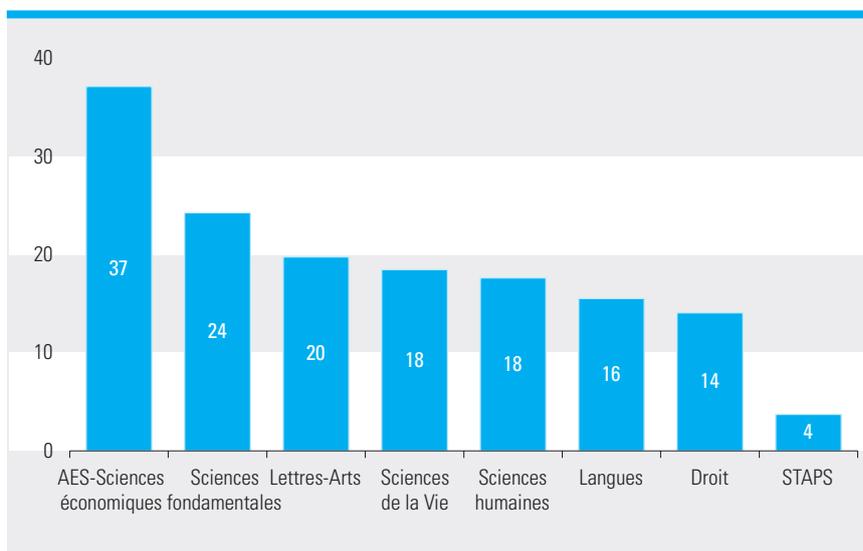
Source : DEPP, panel de bacheliers 2002

GRAPHIQUE 4 – Devenir des nouveaux bacheliers inscrits en licence selon qu'ils sont ou non dans la filière de leur choix



Source : DEPP, panel de bacheliers 2002

GRAPHIQUE 5 – Part des inscriptions prises « par défaut » selon les spécialités de licence (en %)



Source : DEPP, panel de bacheliers 2002

adaptée à leur série de baccalauréat. Très souvent, ils avaient déjà abandonné avant la fin de l'année : un sur quatre déclare explicitement ne plus suivre sa formation à la date du 1^{er} mars et attendre de faire autre chose à la rentrée suivante.

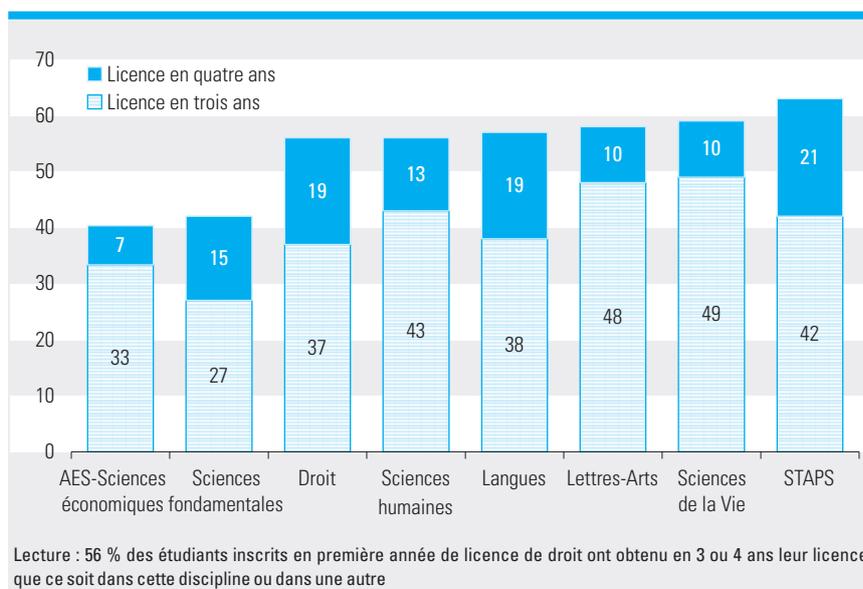
Le poids des inscriptions « par défaut » est très variable selon les spécialités de licence et contribue à expliquer les différences entre les étudiants de ces spécialités dans l'obtention d'une licence en trois ans (*graphique 5*). Ainsi, la réussite est la plus faible en sciences fondamentales (27 %), en AES et en économie : ce sont les spécialités où le pourcentage d'orientations « par défaut » est le plus élevé (*graphique 6*).

L'importance de la motivation dans la réussite

Les chances de réussite ne sont pas identiques pour tous les inscrits en licence : 71 % des licenciés en trois ans sont des lauréats d'une série générale qui ont eu leur baccalauréat « à l'heure » ou « en avance », alors qu'ils ne représentaient que 54 % des entrants en licence. Quatre sur dix sont des bacheliers généraux qui ont obtenu au moins une mention assez bien : c'est deux fois plus que parmi l'ensemble des inscrits en première année.

Plus de neuf bacheliers 2002 sur dix inscrits en licence après leur baccalauréat et qui ont validé leur licence en trois ans avaient fait le choix de l'université et les motivations qui les ont poussés à entreprendre des études dans leur filière sont fortes (*tableau 3*). Près de huit sur dix ont mis en avant leur intérêt pour le contenu des études, soit 15 points de plus que dans l'ensemble des inscrits en licence. Mais leur projet professionnel

GRAPHIQUE 6 – Réussite à la licence en trois ou quatre ans par discipline (en %)



Source : DEPP, panel de bacheliers 2002

a joué également un rôle très important dans leur choix : il est cité par 60 % des étudiants diplômés en trois ans. La moitié de ceux qui avaient un projet souhaitait devenir enseignant, alors que ce n'était le cas que d'un peu plus du tiers parmi l'ensemble des inscrits.

La régression logistique permet de mesurer l'effet propre des principales caractéristiques des nouveaux étudiants sur leur probabilité de réussir une licence en trois ans. Elle met en évidence l'importance de la motivation exprimée à l'entrée à l'université : toutes choses égales par ailleurs, le fait de s'être inscrit en licence par défaut ou de ne pas être motivé par le contenu des études exerce un effet très négatif sur la probabilité d'obtenir sa licence en trois ans. Mais les résultats de l'analyse confirment également le rôle décisif du cursus scolaire antérieur dans la réussite à l'université. Avoir eu son

baccalauréat dans une série technologique creuse l'écart le plus important, tandis que les bacheliers S ont la probabilité de réussite la plus forte. L'obtention du baccalauréat avec deux ans de retard ou, surtout, à l'issue de l'oral de rattrapage réduit considérablement les chances d'être diplômé en trois ans. La spécialité de licence a également un impact important : à caractéristiques constantes, les bacheliers inscrits en sciences humaines ont le plus de chances d'avoir une licence en trois ans, alors que les inscrits en sciences fondamentales ont la probabilité de succès la plus faible.

À réussite scolaire égale, les caractéristiques sociodémographiques ne jouent plus qu'un rôle limité : ainsi, les enfants de cadres n'ont pas plus de chances d'avoir leur licence en trois ans que les enfants d'ouvriers. Cependant, le fait d'être contraint d'avoir une activité salariée régulière, quel qu'en soit le rythme, affecte négativement la réussite. Enfin, toutes choses égales par ailleurs, les filles conservent un avantage, mais il est limité.

Avec une année de plus, le taux d'obtention de la licence passe à 53 %

14 % des étudiants qui s'étaient inscrits en licence dès leur entrée dans l'enseignement supérieur ont eu besoin d'une année supplémentaire pour obtenir une licence, ce qui

TABLEAU 3 – Principales motivations citées par les bacheliers inscrits en licence en faveur du choix de leur formation (%)

| Motivations | Ont obtenu leur licence en trois ans | N'ont pas obtenu une licence (1) | Ensemble inscrits en licence |
|------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------|------------------------------|
| Intérêt pour le contenu des études | 78 | 54 | 63 |
| Projet professionnel | 60 | 43 | 50 |
| Débouchés attendus de la filière | 39 | 32 | 34 |
| Filière adaptée à la série de bac | 19 | 28 | 24 |
| Attrait de la vie d'étudiant | 16 | 22 | 20 |
| Proximité du lieu de formation | 12 | 13 | 13 |
| Résultats scolaires précédents | 13 | 15 | 14 |
| Passerelle pour une autre filière | 11 | 17 | 14 |

(1) Qu'ils soient toujours inscrits à l'université, qu'ils se soient réorientés ou qu'ils aient abandonné.

Lecture : 78 % des bacheliers qui ont obtenu leur licence en trois ans se sont inscrits en licence en raison de l'intérêt qu'ils portaient au contenu des études.

Source : DEPP, panel de bacheliers 2002

TABLEAU 4 – Situation cinq ans après des bacheliers 2002 entrés en licence après leur baccalauréat et n'ayant pas obtenu de licence (en %)

| | Ensemble | Bac général | Bac technologique | Bac professionnel |
|--|------------|-------------|-------------------|-------------------|
| Poursuivent leurs études | 54 | 64 | 34 | 8 |
| Sont toujours en licence | 25 | 31 | 14 | - |
| Font d'autres études | 29 | 33 | 20 | 8 |
| Ont arrêté leurs études | 46 | 36 | 66 | 92 |
| Avec un diplôme d'enseignement supérieur | 18 | 15 | 32 | 9 |
| Sans diplôme d'enseignement supérieur | 28 | 21 | 34 | 83 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 |
| % par rapport à l'ensemble des bacheliers inscrits en licence après le bac | 47 | 40 | 78 | 93 |

Lecture : 25 % des bacheliers 2002 qui se sont inscrits en licence immédiatement après leur baccalauréat et qui n'ont pas obtenu leur licence sont toujours inscrits en licence et 29 % font d'autres études en dehors de l'université.

Source : DEPP, panel de bacheliers 2002

porte à 53 % le taux de réussite de la licence en trois ou quatre ans ; il s'agit presque toujours d'une licence générale (voir le tableau 1). La quasi-totalité des lauréats ont passé les quatre années dans le cursus licence, mais quelques-uns sont revenus en licence après un détour par un IUT ou une STS (2 %).

Le parcours scolaire antérieur a peu d'influence sur la réussite à la licence en quatre ans. Au total, les deux tiers des bacheliers généraux ayant obtenu leur baccalauréat à 18 ans ou moins ont décroché une licence en trois ou quatre ans ; ce n'est le cas que de moins de la moitié des bacheliers généraux « en retard » et d'un bachelier technologique sur cinq. Lorsque les étudiants ont eu besoin d'une année de plus pour valider leur licence, les écarts entre disciplines se resserrent (graphique 6). Les étudiants en STAPS sont les plus nombreux à avoir obtenu une licence en trois ou quatre ans (63 %). En sciences de la vie, lettres-arts, langues,

droit et sciences humaines, les taux de réussite se répartissent entre 59 % et 56 %. Les sciences économiques et les sciences fondamentales restent toujours les disciplines où la réussite est la plus faible.

Une majorité de ceux qui ont quitté l'université sans avoir obtenu de licence se sont réorientés

La majorité de ceux qui s'étaient inscrits en licence après leur baccalauréat et n'ont pas obtenu de licence quatre ans plus tard poursuivent leurs études (tableau 4). Un quart d'entre eux est toujours inscrit à l'université, le plus souvent en troisième année ; parfois ils ont fait un passage par une autre filière et reviennent à l'université pour obtenir une licence. Les plus nombreux suivent d'autres formations, de nature très variée, en particulier dans le secteur paramédical et social.

Les autres (46 %) ont interrompu leurs études. Certains (18 %) sont sortis avec un diplôme de l'enseignement supérieur, le plus souvent un BTS ou un DUT après s'être réorientés avec succès et, dans quelques cas, un DEUG. Mais 28 % ont interrompu leurs études sans avoir obtenu de diplôme de l'enseignement supérieur : ils représentent 13 % de l'ensemble de ceux qui s'étaient inscrits en licence après leur baccalauréat. Plus de la moitié d'entre eux n'ont été inscrits qu'à l'université. Les autres s'étaient réorientés dans une autre formation, souvent un BTS ou une formation professionnelle, qu'ils ont abandonnée sans avoir obtenu de diplôme. Parmi ces jeunes qui s'étaient inscrits en licence après leur baccalauréat et dont le parcours s'est soldé par un abandon, les plus nombreux étaient inscrits en sciences humaines ou en AES. Les deux tiers avaient obtenu leur baccalauréat avec au moins un an de retard et près de la moitié sont des bacheliers technologiques et professionnels.

Brigitte Dethare et Sylvie Lemaire, DEPP C1

Source

Un panel de 17 830 collégiens entrant en sixième a été mis en place à la rentrée 1995. 4 800 élèves de ce panel ont obtenu leur baccalauréat en 2002, sept ans après leur entrée en sixième. Un échantillon complémentaire de 2 000 bacheliers généraux et technologiques (arrivés au bac avec au moins un an de retard) ainsi que de bacheliers professionnels a été formé à partir des fichiers du baccalauréat afin de reconstituer une cohorte représentative de l'ensemble des bacheliers 2002 scolarisés en France métropolitaine en 2001-2002 (hors ministère de l'Agriculture). Les candidats individuels ainsi que ceux qui ont préparé leur baccalauréat en 2002 par correspondance ou par la formation continue ne sont pas représentés. La première interrogation a eu lieu à partir du mois de mars 2003. 5 648 questionnaires ont pu être exploités. Les redressements du fichier ont été réalisés sur la base de la série de baccalauréat, du sexe et de l'âge au baccalauréat. L'interrogation est répétée chaque année selon les mêmes modalités, avec un taux de réponses de 85 à 90 %.

Pour en savoir plus

www.education.gouv.fr

« Que sont devenus les bacheliers 2002 trois ans après l'obtention du bac ? », *Note d'Information* 06.29, MEN-DEPP, décembre 2006.

« Que deviennent les bacheliers les deux années après leur bac ? », *Note d'Information* 05.19, MEN-DEP, juin 2005.

« Que deviennent les bacheliers après le baccalauréat ? – Évolutions 1996-2002 », *Note d'Information* 04.14, MEN-DEP, avril 2004.